



LETTRE ENCYCLIQUE  
DE  
Notre Très Saint-Père Léon XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

aux patriarches, primats, archevêques, évêques et autres ordinaires, en paix et en communion avec le Siège apostolique.

---

DE LA CONSÉCRATION DU GENRE HUMAIN

AU TRÈS SACRÉ CŒUR DE JÉSUS

---

*A Nos Vénérables Frères les patriarches, primats, archevêques, évêques et autres ordinaires, en paix et en communion avec le Siège apostolique.*

LÉON XIII, PAPE

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

**N**OUS avons naguère, comme vous le savez, ordonné par lettres apostoliques qu'un jubilé serait célébré prochainement dans cette ville sacrée, suivant la coutume et la règle établies par les anciens. Aujourd'hui, dans l'espoir et dans l'intention d'accroître la piété dont sera empreinte cette solennité religieuse, Nous avons projeté

et Nous conseillons une manifestation éclatante, pourvu que tous les fidèles Nous obéissent de cœur et avec une bonne volonté unanime et généreuse. Nous attendons de cet acte, et non sans raison, des résultats précieux et durables, d'abord pour la religion chrétienne et ensuite pour le genre humain tout entier.

Maintes fois, Nous Nous sommes efforcé d'entretenir et de mettre de plus en plus en lumière cette forme excellente de plété qui consiste à honorer le Très Sacré Cœur de JÉSUS. Nous suivions en cela l'exemple de Nos prédécesseurs Innocent XII, Benoît XIII, Clément XIII, Pie VI, Pie VII et Pie IX. Tel était notamment le but de Notre décret publié le 28 juin de l'année 1889 et par lequel nous avons élevé au rite de première classe la fête du Sacré-Cœur.

Maintenant Nous songeons à une forme de vénération plus importante encore qui puisse être en quelque sorte la plénitude et la perfection de tous les hommages que l'on a coutume de rendre au Cœur très sacré. Nous avons confiance que cette manifestation de plété sera très agréable à JÉSUS-CHRIST, rédempteur.

D'ailleurs, ce n'est pas pour la première fois que le projet dont Nous parlons est mis en question. En effet, il y a environ vingt-cinq ans, à l'approche des solennités du deuxième centenaire du jour où la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque avait reçu de Dieu l'ordre de propager le culte du divin Cœur, des lettres pressantes émanant non seulement de particuliers, mais encore d'évêques, furent envoyées en grand nombre et de tous côtés à Pie IX. Elles tendaient à obtenir que le Souverain Pontife voulût bien consacrer au très saint Cœur de JÉSUS l'ensemble du genre humain. On jugea bon de différer, afin que la décision fût mûrie davantage. En attendant, les villes reçurent l'autorisation de se consacrer séparément si cela leur agréait, et une formule de consécration fut prescrite. Maintenant, de nouveaux

motifs étant survenus, Nous pensons que l'heure est arrivée de mener à bien ce projet.

Ce témoignage général et solennel de respect et de piété est bien dû à JÉSUS-CHRIST, car il est le Prince et le Maître suprême. En effet, son empire ne s'étend pas seulement aux nations qui professent la foi catholique ou aux hommes qui, ayant reçu régulièrement le saint baptême, se rattachent en droit à l'Eglise, quoiqu'ils en soient séparés par des opinions erronées ou par un dissentiment qui les arrache à sa tendresse.

Le règne du Christ embrasse aussi tous les hommes privés de la foi chrétienne, de sorte que l'universalité du genre humain est réellement soumise au pouvoir de JÉSUS. Celui qui est le Fils unique de Dieu le Père, qui a la même substance que lui et qui "est la splendeur de sa gloire et l'empreinte de sa substance" (Heb. I, 3), celui-là nécessairement possède tout en commun avec le Père ; il a donc aussi le souverain pouvoir sur toutes choses. C'est pourquoi le Fils de Dieu dit de lui-même par la bouche du prophète : "Pour moi, j'ai été établi roi sur Sion, sa sainte montagne ; le Seigneur m'a dit : Tu es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui. Demande-moi, je te donnerai les nations pour ton héritage et les limites de la terre pour ton patrimoine" (Ps. II).

Par ces paroles, JÉSUS-CHRIST déclare qu'il a reçu de Dieu la puissance soit sur toute l'Eglise qui est figurée par la montagne de Sion, soit sur le reste du monde jusqu'à ses bornes les plus lointaines. Sur quelle base s'appuie ce souverain pouvoir, c'est ce que nous apprennent clairement ces paroles : "Tu es mon fils." Par cela même, en effet, que JÉSUS-CHRIST est le fils du Roi du monde, il hérite de toute sa puissance ; de là ces paroles : "Je te donnerai les nations pour ton héritage." A ces paroles sont semblables celles de l'apôtre saint Paul : "Son fils qu'il a établi héritier en toutes choses." (Heb. I, 2).

Mais il faut surtout considérer ce que JÉSUS-CHRIST a

affirmé concernant son empire, non plus par les apôtres ou par les prophètes, mais de sa propre bouche. Au gouverneur romain qui lui demandait : "Tu es donc roi?" il répondit sans aucune hésitation : "Tu le dis, je suis roi" (Jean, XVIII, 37). La grandeur de ce pouvoir et l'immensité infinie de ce royaume sont confirmées clairement par les paroles de Notre-Seigneur aux apôtres : "Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre" (Mathieu, XXVIII, 18). Si toute puissance a été donnée au Christ, il s'ensuit nécessairement que son empire doit être souverain, absolu, indépendant de la volonté de tout être, de sorte qu'aucun pouvoir ne soit égal ni semblable au sien. Et puisque cet empire lui a été donné dans le ciel et sur la terre, il faut qu'il voie le ciel et la terre lui obéir.

Effectivement, il a exercé ce droit extraordinaire et qui lui est propre, lorsqu'il a ordonné aux apôtres de répandre sa doctrine, de réunir les hommes en une seule Eglise par le Baptême du salut, enfin de leur imposer des lois que personne ne pût méconnaître, sans mettre en péril son salut éternel.

Mais ce n'est pas tout. JÉSUS-CHRIST commande non seulement en vertu d'un droit naturel et comme fils de Dieu, mais encore en vertu d'un droit acquis. Car "il nous a arrachés de la puissance des ténèbres" (Colos, I, 13), et en outre il "s'est livré lui-même pour la Rédemption de tous" (I, Tim. II, 6). Non seulement les catholiques et ceux qui ont reçu régulièrement le baptême chrétien, mais tous les hommes et chacun d'eux sont devenus pour Lui "un peuple conquis" (I, Pet. II, 9). Aussi, saint Augustin a-t-il eu raison de dire à ce sujet : "Vous cherchez ce que JÉSUS-CHRIST a acheté? voyez ce qu'il a donné et vous saurez ce qu'il a acheté. Le sang du Christ est le prix de l'achat. Quel objet peut avoir une telle valeur? Lequel, si ce n'est le ciel entier? Lequel, si ce n'est toutes les nations? C'est pour l'univers entier que le Christ a payé un tel prix" (Tract. 20 in Joan.).

Pourquoi les infidèles eux-mêmes sont-ils soumis au pouvoir de JÉSUS-CHRIST ? Saint Thomas nous en expose longuement la raison. En effet, après avoir demandé si le pouvoir judiciaire de JÉSUS-CHRIST s'étend à tous les hommes et avoir affirmé que "l'autorité judiciaire découle de l'autorité royale," il conclut nettement : "Tout est soumis au Christ quant à la puissance, quoique tout ne lui soit pas soumis encore quant à l'exercice même de cette puissance" (3<sup>a</sup>. P. Q. 59, A. 4). Ce pouvoir du Christ et cet empire sur les hommes s'exercent par la vérité, par la justice et surtout par la charité.

Mais à cette double base de sa puissance et de sa domination, JÉSUS-CHRIST nous permet dans sa bienveillance d'ajouter, si nous y consentons de notre côté, la consécration volontaire. Dieu et rédempteur à la fois, il possède pleinement, et d'une façon parfaite, tout ce qui existe. Nous, au contraire, nous sommes si pauvres et dénués que nous n'avons rien qui nous appartienne et dont nous puissions lui faire présent. Cependant, dans sa bonté et sa charité souveraines, il ne refuse nullement que nous lui donnions et que nous lui consacrons ce qui lui appartient, comme si nous en étions les possesseurs. Non seulement il ne refuse pas cette offrande, mais il la désire et il la demande : "Mon fils, donne-moi ton cœur." Nous pouvons donc lui être pleinement agréables par notre bonne volonté et l'affection de notre âme. En nous consacrant à lui, non seulement nous reconnaissons et nous acceptons son empire ouvertement et avec joie, mais encore nous témoignons réellement que si ce que nous donnons nous appartenait, nous l'offririons de tout notre cœur ; nous demandons ainsi à Dieu de vouloir bien recevoir de nous ces objets mêmes qui lui appartiennent absolument. Telle est l'efficacité de l'acte dont il s'agit, tel est le sens de Nos paroles.

Puisque dans le Sacré-Cœur réside le symbole et l'image sensible de la charité infinie de JÉSUS-CHRIST, charité qui nous pousse à l'aimer en retour, il est convenable de nous

consacrer à son Cœur très auguste. Agir ainsi, c'est se donner et se lier à JÉSUS-CHRIST, car les hommages, les marques de soumission et de piété que l'on offre au divin Cœur se rapportent réellement et en propre au Christ lui-même.

C'est pourquoi Nous engageons et Nous exhortons à accomplir avec ardeur cet acte de piété tous les fidèles qui connaissent et aiment le divin Cœur. Nous désirerions vivement qu'ils se livrassent à cette manifestation le même jour, afin que les sentiments et les vœux communs de tant de milliers de fidèles fussent portés en même temps au temple céleste.

Mais oublierons - Nous une quantité innombrable d'hommes, pour lesquels n'a pas encore brillé la vérité chrétienne? Nous tenons la place de Celui qui est venu sauver ce qui était perdu et qui a donné son sang pour le salut du genre humain tout entier. Aussi Nous songeons avec assiduité à ramener vers la véritable vie ceux mêmes qui gisent dans les ténèbres de la mort ; Nous avons envoyé de tous côtés pour les instruire des messagers du Christ. Et maintenant, déplorant leur sort, Nous les recommandons de toute Notre âme et Nous les consacrons, autant qu'il est en Nous, au Cœur très sacré de JÉSUS.

De cette manière, l'acte de piété que Nous conseillons à tous sera profitable à tous. Après l'avoir accompli, ceux qui connaissent et aiment JÉSUS-CHRIST sentiront croître leur foi et leur amour. Ceux qui, connaissant le Christ, négligent cependant sa loi et ses préceptes, pourront puiser dans son Sacré Cœur la flamme de la charité. Enfin, nous implorerons tous d'un élan unanime le secours céleste pour les infortunés qui souffrent dans les ténèbres de la superstition. Nous demanderons que JÉSUS-CHRIST, auquel ils sont soumis "quant à la puissance," les soumette un jour "quant à l'exercice de cette puissance." Et cela, non seulement "dans un siècle à venir, quand il accomplira sa

volonté sur tous les êtres en récompensant les uns et en châ-tiant les autres (saint Thomas, *loco citato*)", mais encore dès cette vie mortelle, en leur donnant la foi et la sainteté. Puissent-ils honorer Dieu par la pratique de la vertu, comme il convient, et chercher à obtenir la félicité céleste et éter-nelle.

Une telle consécration apporte aussi aux Etats l'espoir d'une situation meilleure, car cet acte de piété peut établir ou raffermir les liens qui unissent naturellement les affaires publiques à Dieu. Dans ces derniers temps surtout, on a fait en sorte qu'un mur s'élevât pour ainsi dire entre l'Eglise et la société civile. Dans la constitution et l'admini-stration des Etats, on compte pour rien l'autorité de la juridiction sacrée et divine, et l'on cherche à obtenir que la religion n'ait aucun rôle dans la vie publique. Cette atti-tude aboutit presque à enlever au peuple la foi chrétienne ; si c'était possible on chasserait de la terre Dieu lui-même. Les esprits étant en proie à un si insolent orgueil, est-il étonnant que la plus grande partie du genre humain soit livrée à des troubles profonds et battue par des flots qui ne laissent personne à l'abri de la crainte et du péril ? Il arrive fatalement que les fondements les plus solides du salut public s'écroulent lorsqu'on laisse de côté la religion. Dieu, pour faire subir à ses ennemis le châtiment qu'ils avaient mérité, les a livrés à leurs penchants, de sorte qu'ils s'abandonnent à leurs passions et s'épuisent dans une licence excessive.

De là, cette abondance de maux qui depuis longtemps sévissent sur le monde et qui Nous obligent à demander le secours de Celui qui seul peut les écarter. Or, qui est celui-là, sinon JÉSUS-CHRIST, fils unique de Dieu ? "car nul autre nom n'a été donné sous le ciel aux hommes, par lequel nous devons être sauvés" (Art. IV, 12). Il faut donc recourir à Celui qui est "la voie, la vérité et la vie." L'homme a erré, qu'il revienne dans la route droite ; les ténèbres ont envahi les âmes, que cette obscurité soit dissi-

pée par la lumière de la vérité ; la mort s'est emparée de nous, conquérons la vie. Il nous sera enfin permis de guérir tant de blessures, on verra renaître avec toute justice l'espoir en l'antique autorité, les splendeurs de la foi reparaitront, les glaives tomberont et les armes s'échapperont des mains, lorsque tous les hommes accepteront l'empire du Christ et s'y soumettront avec joie, et quand " toute langue confessera que le Seigneur JÉSUS-CHRIST est dans la gloire de Dieu le Père " (Phil. II, 11).

A l'époque où l'Eglise, toute proche encore de ses origines, était accablée sous le joug des Césars, un jeune empereur aperçut dans le ciel une croix qui annonçait et qui prépara une magnifique et prochaine victoire. Aujourd'hui, voici qu'un autre emblème béni et divin s'offre à nos yeux. C'est le Cœur très sacré de JÉSUS, sur lequel se dresse la Croix et qui brille d'un magnifique éclat au milieu des flammes. En lui nous devons placer toutes nos espérances ; nous devons lui demander et attendre de lui le salut des hommes.

Enfin, Nous ne voulons point passer sous silence un motif particulier, il est vrai, mais légitime et sérieux, qui Nous pousse à entreprendre cette manifestation. C'est que Dieu, auteur de tous les biens, Nous a naguère sauvé d'une maladie dangereuse. Nous voulons évoquer le souvenir d'un tel bienfait et en témoigner publiquement Notre reconnaissance par l'accroissement des hommages rendus au très saint Cœur.

Nous décidons en conséquence que le 9, le 10 et le 11 du mois de juin prochain, dans l'église de chaque localité et dans l'église principale de chaque ville, des prières déterminées seront dites. Chacun de ces jours-là, les litanies du Sacré-Cœur, approuvées par Notre autorité, seront jointes aux autres invocations. Le dernier jour, on récitera la formule de consécration que Nous vous envoyons, Vénérables Frères, en même temps que ces Lettres.

Comme gage des faveurs divines et en témoignage de



Notre bienveillance, Nous accordons très affectueusement dans le Seigneur la bénédiction apostolique à vous, à votre clergé et au peuple que vous dirigez.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 25 mai de l'année 1899, de Notre pontificat la vingt-deuxième.

LÉON XIII, PAPE.

---

#### FORMULE DE CONSÉCRATION AU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

Très doux JÉSUS, Rédempteur du genre humain, jetez un regard favorable sur nous, qui sommes humblement prosternés devant votre autel. Nous sommes à vous, nous voulons être à vous ; et, afin de pouvoir vous être plus fermement unis, voici que, en ce jour, chacun de nous se consacre spontanément, à votre Sacré-Cœur.

Beaucoup ne vous ont jamais connu ; beaucoup ont méprisé vos commandements et vous ont renié. Ayez pitié des uns et des autres, ô très miséricordieux JÉSUS, et entraînez-les tous vers votre Sacré-Cœur.

Seigneur, soyez le Roi non seulement des fidèles qui ne se sont jamais éloignés de vous, mais aussi des enfants prodigues qui vous ont abandonné ; faites qu'il rentrent bientôt dans la maison paternelle pour qu'ils ne périssent pas de misère et de faim.

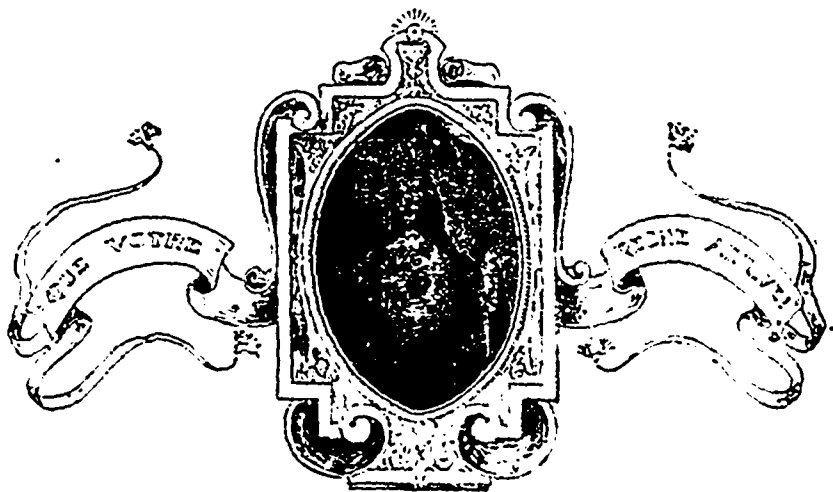
Soyez le Roi de ceux que des opinions erronées ont trompés et de ceux que la discorde a désunis ; ramenez-les au port de la vérité et à l'unité de la foi, afin que bientôt il n'y ait plus qu'un troupeau et qu'un pasteur.

Soyez enfin le Roi de tous ceux qui sont encore attachés aux antiques superstitions païennes, et ne refusez pas de les arracher aux ténèbres pour les conduire à la lumière et au royaume de Dieu.

Accordez, Seigneur, à votre Eglise, une liberté sûre et sans entraves ; accordez à tous les peuples l'ordre et la paix ; faites que, d'un pôle à l'autre, une seule voix retentisse :

“ Louange au divin Cœur qui nous a donné le salut ; à Lui, gloire et honneur dans tous les siècles. Ainsi soit-il. ”





## INTENTION GÉNÉRALE

d'Août 1899

APPROUVÉE ET BÉNIE PAR NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE.

La confiance dans le triomphe de la Papauté

### I

**L** y a cent ans l'Eglise traversait l'une des crises les plus sérieuses qui aient menacé son existence. C'était sous le règne de Pie VI. La révolution française se promenait victorieuse par l'Europe, envahissait Rome elle-même et s'appêtait à mettre fin au règne des Papes. Le 15 février 1798, anniversaire de son exaltation au souverain pontificat, Pie VI recevait les félicitations des Cardinaux quand parut le calviniste suisse Haller, ami de Danton. Il venait de la part du général Berthier lui signifier sa déchéance : le Saint Père n'était plus souverain, on le faisait citoyen français ; il n'avait plus qu'à sortir de Rome et à prendre le chemin de l'exil. Cela se passait pendant qu'on pillait le Vatican. " Je suis âgé de 81 ans, dit le Pape ; depuis deux mois je suis accablé d'une maladie

si cruelle qu'à chaque instant je crois toucher à ma dernière heure. A peine convalescent, comment pourrai-je supporter le voyage? Je suis d'ailleurs attaché ici par devoir, je commettrais un crime si j'abandonnais les fonctions de mon ministère : je dois mourir à mon poste." — "Vous mourrez partout aussi bien qu'ici, repartit brutalement le voleur. Partez de bon gré si vous ne voulez pas qu'on vous oblige à partir de force." Le pontife se retira alors dans son cabinet et pria longtemps, puis avec une majestueuse sérénité : "Dieu le veut, dit-il, soumettons-nous à ses décrets." Au bout de quarante-huit heures le Saint Père était emporté hors de Rome, suivi par quelques-uns des siens, traîné de ville en ville, et expirait à Valence, le 29 août 1799.

A l'occasion du centenaire de sa mort, on fait appel aux sentiments de foi et d'amour des membres de l'Apostolat envers le Saint-Siège. Le souvenir de cette époque néfaste immédiatement suivie d'une résurrection glorieuse de la Papauté est bien propre à ranimer la confiance dans les cœurs. Aujourd'hui comme alors la Papauté est persécutée, mais aujourd'hui comme alors elle porte en elle-même le gage certain de la victoire. Alors, la révolution qui voulait en finir avec les Papes, se flatta un moment d'avoir réussi. Rome n'était-elle pas en son pouvoir? que pouvait le Saint-Siège contre ses volontés? que pouvait un vieillard moribond? D'ailleurs elle avait tué l'Eglise de France, l'Eglise d'Italie était entre ses mains, les Cardinaux étaient dispersés et elle était maîtresse de l'Europe.

Mais voici qu'avec la mort de Pie VI les événements changent de face : les Français perdent l'Italie, les Cardinaux s'assemblent à Venise, Pie VII est élu et le nouveau Pape entre à Rome triomphant.

Depuis lors de nouvelles tempêtes non moins redoutables ont assailli la barque de Pierre. Pie VII dut subir les colères terribles de la plus grande puissance de ce temps, Napoléon Bonaparte; Pie IX se vit dépossédé par Victor Emmanuel

et fait prisonnier au Vatican ; Léon XIII a hérité de la position précaire de son prédécesseur : captif, continuellement en butte aux persécutions d'un gouvernement usurpateur, il peut, un jour ou l'autre, être tout à fait à sa merci.

## II

N'y a-t-il pas là de quoi s'étonner ? se demandent quelques-uns. Un pareil état de choses peut-il subsister longtemps. Et pour tout dire, si le Saint Siège est souvent sorti vainqueur de luttes formidables, comment sortira-t-il de celle-ci ? Enfin n'est-il pas à craindre que le Saint-Siège ne devienne la proie des puissances de la terre, ne soit immolé à leur fureur et qu'il ne reste de son autorité qu'une ombre vaine et dérisoire ?

Ah ! loin de nous ces craintes blasphématoires, loin de nous ces étonnements, ces doutes et ces défiances qu'une foi ferme et éclairée répudie comme souverainement outrageants à la Papauté et à JÉSUS-CHRIST lui-même. Car elle voit dans la Papauté le *pouvoir temporel et personnel* de JÉSUS-CHRIST. JÉSUS en effet règne par l'intermédiaire d'un homme qu'on appelle le Pape, ou son Vicaire sur la terre parce qu'il l'a établi pour gouverner à sa place. Ce choix Il l'a fait quand Il a dit : " Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Je te donnerai les Clefs du royaume des Cieux et tout ce que tu auras lié sur la terre sera lié dans le ciel et tout ce que tu auras délié sur la terre sera délié dans le ciel."

Par ces paroles, comme notre foi nous l'enseigne, JÉSUS-CHRIST a constitué quelqu'un pour régner à sa place, il a créé un ministère qui doit être sans fin sur la terre ; et en a fait la promesse formelle : " Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles." Nous avons donc la parole de JÉSUS-CHRIST : la Papauté a une mission divine et cette mission *ne finira pas*. Tel est le fondement iné-

branlable de notre foi et de notre confiance. Il suffit bien à lui seul: Encore une preuve cependant qui confirme admirablement les hauts enseignements de l'Eglise. C'est un *fait* d'une grande et sublime éloquence, celui de *la succession non interrompue des Pontifes* qui ont gouverné l'Eglise depuis saint Pierre jusqu'à nos jours. Comment expliquer humainement cette continuité? Qui ne touche ici du doigt l'accomplissement des promesses de JÉSUS-CHRIST? Jamais la longue chaîne des Pontifes n'a cessé d'être l'objet de la haine du monde: les puissants de la terre se sont bien des fois coalisés pour détruire le trône de Pierre, ils ont tout tenté pour l'anéantir; et cependant cette longue chaîne n'a pu être brisée, elle est demeurée une, vivante, intacte et Léon XIII, successeur de Pierre et prisonnier, règne aujourd'hui comme lui à Rome au nom de JÉSUS-CHRIST, poursuivant avec tout l'éclat que l'on sait la même mission, la mission du Bon Pasteur.

### III

Ce fait miraculeux n'est-il pas comme un écho fidèle et permanent de cette parole du divin Maître: "Ayez confiance, j'ai vaincu le monde?" Que ce fait serve donc aussi à affermir nos esprits dans la confiance; c'est une autre garantie divine que la Papauté triomphera.

Mais comment — pensent quelques chrétiens — concilier les humiliations et les souffrances presque continuelles de la Papauté dans tous les temps avec les brillantes promesses de JÉSUS-CHRIST?

Voilà en effet ce que le monde ne comprend pas. Pourtant tout cela se concilie bien à la lumière de la foi qui nous y fait voir l'accomplissement d'une prophétie du divin Sauveur: "Le disciple n'est point au-dessus du Maître, a-t-il dit, ni le serviteur au-dessus de son Seigneur..... S'ils ont appelé le père de famille Béelzébul, comment appelleront-ils ses serviteurs?" (Matth. X 24, 25). "Vous serez en haine

à tous les hommes à cause de mon nom." (Ibid. 22). En d'autres termes JÉSUS-CHRIST a prédit à Pierre et à ses successeurs qu'ils retraceraient les ignominies de sa Passion. Or l'histoire des Papes pouvait-elle présenter autre chose que l'accomplissement de cette prophétie? C'est en effet ce qu'elle nous offre : ils ont été méconnus, injuriés, outragés, moqués, jetés en prison et mis à mort. Pendant 300 ans on a martyrisé presque tous les Papes ; pendant quinze siècles on s'est efforcé par toutes sortes de moyens, par la ruse et la violence, de renverser le siège de Pierre et de le dépouiller de sa souveraineté ; quarante-cinq fois les Papes ont été chassés de Rome ou n'ont pu y mettre le pied. Qu'avons-nous donc à nous étonner ? Pourquoi serions-nous troublés au grand spectacle des Vicaires de JÉSUS-CHRIST abaissés, fugitifs, prisonniers, martyrisés ? C'est le contraire, s'il existait, qui devrait nous jeter dans l'étonnement et le trouble. La prédiction du Sauveur a été réalisée. Nous avons donc là un autre motif de confiance dans les promesses de JÉSUS-CHRIST. La Papauté triomphera. Comme Celui qu'elle représente, elle doit vaincre par la Croix.

## IV

Elle triomphera en dépit des puissants efforts des sectes maçonniques qui ont juré sa perte et n'ont cessé en ce siècle de poursuivre cet infernal dessein avec un acharnement incroyable. A quoi donc, après tout, ont abouti tant de haines et de fureurs ? A déposséder le Pape de ses Etats, à l'enfermer dans le Vatican dont il n'a que l'usufruit, à entraver son sublime ministère par mille mesures vexatoires. Oui, c'est vrai, Léon XIII n'est pas libre, il dépend de quelques politiciens, ses ressources sont restreintes, il vit des aumônes des catholiques, et, survienne une guerre en Italie, rien ne garantit son sort qui serait entre les mains de ses ennemis. Oui, les sectes ont humilié à ce point le

Vicaire de JÉSUS-CHRIST, notre père commun, elles ont foulé aux pieds les droits divins, et, maîtresses de la force matérielle et brutale, elles en ont abusé pour opprimer le caractère le plus auguste de l'univers. Cependant, bien loin de pouvoir l'anéantir, elles n'ont même pu empêcher la Papauté de grandir toujours en influence depuis vingt ans avec Léon XIII, à ce point qu'un écrivain éminent disait récemment dans "Rome" : "A aucune période de l'histoire, l'autorité morale du Saint-Siège n'a été aussi grande que dans le temps présent."

Oui, la Papauté triomphera. Mais il est dans l'ordre de la Providence qu'elle triomphe avec le concours des catholiques. Dieu qui ne nous sauve pas sans nous ne sauvera pas notre chef sans nous. L'on ne saurait douter que les grands bienfaits du règne de Léon XIII ne soient dus en grande partie aux prières et aux sacrifices de tant d'âmes généreuses qui ne cessent de supplier le Cœur de JÉSUS en faveur de son Vicaire sur la terre. La piété filiale qui doit nous animer tous à l'égard de notre père commun nous prescrit à tous le devoir de l'aider à remplir son auguste ministère dans les circonstances difficiles qu'il traverse. Ce devoir consiste, pour ceux qui sont en position de le faire, à *protester* contre l'usurpation étrangère et à revendiquer son indépendance ; pour tous à *prier* surtout, et à contribuer fidèlement au *denier de Saint-Pierre*.

Par malheur, le *denier de Saint-Pierre* a dans ces dernières années beaucoup diminué. Un cri d'alarme a été jeté par un évêque l'hiver dernier : il a fait voir le danger où se trouvait le Saint Père de ne pouvoir faire face aux énormes dépenses que nécessitent et son rang et les œuvres multiples et considérables qu'il soutient pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Les catholiques de Belgique et d'Allemagne se sont émus à ce cri de détresse et se sont organisés pour promouvoir l'Œuvre du *denier de Saint-Pierre* et prévenir ainsi une calamité si préjudiciable aux intérêts du Cœur de JÉSUS. Il nous incombe à nous aussi



de fournir notre obole chaque année. Soyons persuadés, de plus, que promouvoir une si belle œuvre et prier souvent pour notre Saint Pontife est chose particulièrement propre aux membres de l'Apostolat de la Prière, car il est strictement vrai de dire que les intérêts de la Papauté sont les intérêts les plus chers au Cœur de JÉSUS.

L. HUDON, S. J.

### Prière quotidienne durant ce mois

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

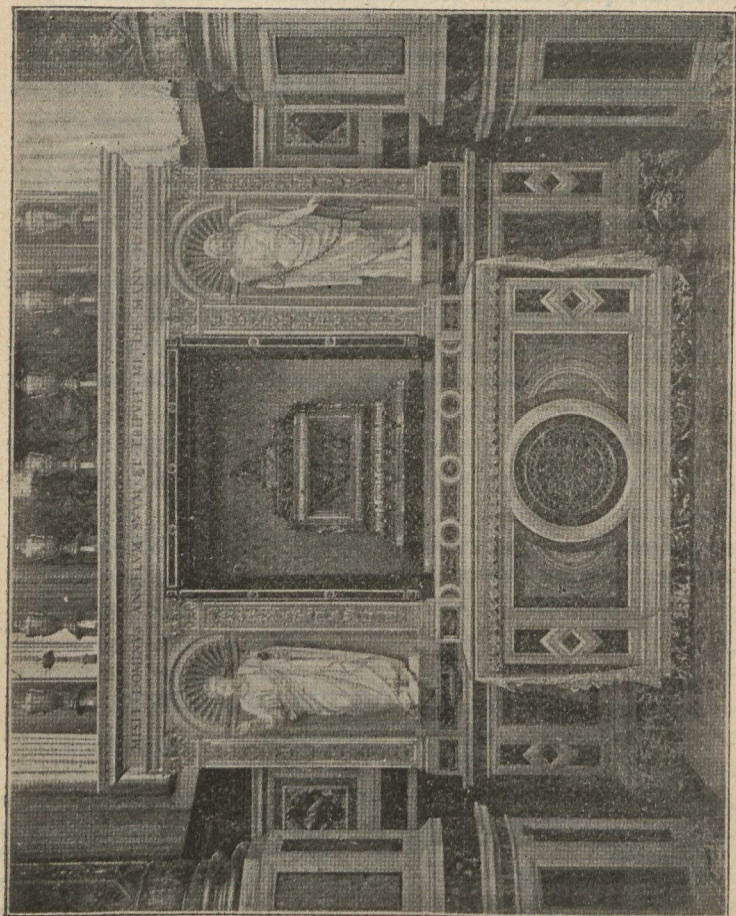
Je vous les offre, en particulier, pour que vous rendiez au Souverain Pontife la pleine liberté due à son ministère suprême.

*Résolution pratique* : Prier pour le Pape et contribuer au denier de Saint-Pierre.

## TRESOR DU CŒUR DE JÉSUS

### SOMME GÉNÉRALE DES ŒUVRES OFFERTES LE MOIS DERNIER

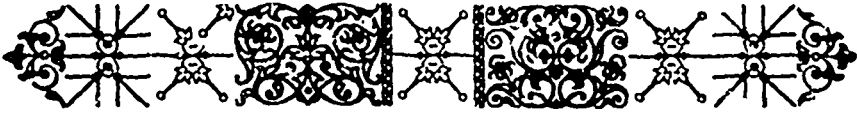
Actes de charité . . . . .	260,379	Lectures de piété . . . . .	59,171
Actes de mortification. . .	192,174	Messes célébrées . . . . .	1,645
Chapelets. . . . .	238,622	Messes entendues. . . . .	92,518
Chemins de Croix . . . . .	93,129	Œuvres de zèle. . . . .	82,964
Communions sacramen- telles. . . . .	39,410	Œuvres diverses . . . . .	169,829
Communions spirituelles. . .	252,156	Prières diverses. . . . .	1,303,389
Examens de conscience . . .	115,665	Souffrances ou afflictions. .	44,309
Heures de silence. . . . .	259,818	Victoires sur ses défauts. . .	70,181
Heures de récréation . . . .	165,783	Visites au S. Sacrement . . .	252,331
Heures de travail. . . . .	308,298		
Heures saintes . . . . .	137,464	SOMME GÉNÉRALE . . . . .	4,159,238



LES CHAINES DE SAINT PIERRE

(Eglise de S. Pierre-ès-Liens à Rome)

L'on en célèbre la fête le 1er Août.



## Le Chant de la Vierge-Mère

---

Il nous a tant aimés, le Rédempteur du monde !  
Dans l'abîme d'amour qui jetera la sonde ?  
Et la Vierge disait : Amour, il est amour !  
Dieu voulait nous aimer, nous, la race éphémère.....  
Je le revêts de chair et de sang, moi, sa mère,  
Et je lui donne un Cœur humain..... depuis ce jour,  
A tous les yeux, il est amour !  
Voyez donc comme il aime avec son Cœur !..... Il aime  
D'un amour débordant, inénarrable, extrême,  
Comme jamais n'alma vierge ni séraphin,  
D'un amour sans rivage et sans ombre et sans fin.  
Glorifie à jamais le Seigneur, ô mon âme !  
A chaque battement du Cœur jaillit la flamme.....  
O terre, ô ciel, chantez ensemble et tour à tour :  
Il est amour ! Il est amour !

*Imité de Jacinto Verdaguer*

P. JEAN VAUDON,

*Missionnaire du Sacré-Cœur.*





*Hélène*

[Autographe de Hélène Boullé]

1598-1654

**C**HAMPLAIN avait épousé, le 30 décembre 1610, Hélène Boullé, fille de Nicolas Boullé, secrétaire de la Chambre du roi. La famille Boullé était calviniste, et partant coreligionnaire de Pierre du Guast, sieur de Monts, qui avait poussé Champlain à contracter ce mariage disproportionné d'âge et de fortune. La jeune fille n'avait pas encore atteint sa douzième année, tandis que Champlain comptait quarante ans sonnés. Hélène Boullé apportait six mille livres dans sa corbeille de noces, et le futur mari ne faisait que lui assurer la jouissance de tous les biens qu'il posséderait à sa mort. En vertu des conventions matrimoniales, les parties contractantes n'eurent la liberté de vivre ensemble qu'au bout de deux ans, en attendant la nubilité de la jeune demoiselle. Ce fut après ce laps de temps que madame Champlain entra dans le giron de l'Eglise catholique, malgré les persécutions qu'elle dut subir du côté de sa famille. Il est assez plausible de croire que ce fut grâce aux sollicitations de Champlain que s'opéra cette heureuse conversion. Un autre retour au catholicisme non moins remarquable fut celui d'Eustache Boullé, frère d'Hélène, qui, après plu-

sieurs années de séjour à Québec, rentra en France et se fit religieux minime.

Ce ne fut que dix ans après son mariage que Champlain eut la consolation de pouvoir emmener sa chère épouse en Canada. L'on conçoit aisément qu'il eût été cruel d'exiger de cette enfant, élevée dans un milieu comme Paris, de venir plus tôt à Québec, bourg presque désert, dépourvu de tout amusement. Même en 1620, son voyage était peut-être prématuré. La société de Québec ne comptait encore que quatre ou cinq personnes du sexe, n'ayant aucunes prétentions aristocratiques, et s'occupant plutôt d'élever leurs enfants que des plaisirs du monde.

Avant que de quitter Paris, Hélène Boullé avait dû comprendre qu'elle serait exposée aux ennuis de l'isolement. Si elle n'en avait pas calculé la somme d'inconvénients, jamais elle n'eût montré autant de résignation à son sort. Le courage qu'elle déploya en entreprenant la traversée de l'océan, ne faiblit pas devant les ennuis de la vie solitaire, à côté d'artisans et d'ouvriers. Mais l'affection pour son mari suppléait à tout, et l'on peut ajouter que les consolations de la religion lui aidèrent puissamment à rompre la monotonie de son existence en Canada.

L'histoire rapporte que madame Champlain, devenue l'hôte de la modeste habitation de la basse ville, consacrait beaucoup de son temps à l'étude de la langue algonquine, et s'occupait aussi de catéchiser les petits sauvages. C'est par là qu'elle sut s'attirer l'affection de ces barbares. La mode du temps voulait que toute personne de qualité portât à sa ceinture un petit miroir de toilette. Les naturels étaient émerveillés de voir se reproduire exactement leurs traits derrière cette glace polie, et ils disaient dans leur naïveté enfantine : " Une femme aussi jolie, qui guérit nos " maladies, et qui nous aime jusqu'à porter notre image " près de son cœur, doit être plus qu'une créature " humaine." Aussi lui vouaient-ils une espèce de culte, à défaut de la divinité suprême dont ils n'avaient qu'une idée bien imparfaite.

Madame Champlain vécut respectée des Français de l'habitation et des autres. On ne sait pas au juste quelle fut la nature de ses rapports avec les familles installées à Québec. Il est peu probable qu'elle gardât une réserve complète à l'égard de la famille Hébert, comme semble le croire l'abbé Faillon. Toute distinguée qu'elle fût, par le rang et la position de son époux, elle dut avoir quelque liaison avec la femme de Couillard, qui était à peu près de son âge. Pourquoi eût-elle consenti à vivre seule, durant les absences répétées de Champlain, au lieu de chercher des distractions légitimes dans le commerce journalier avec des personnes aussi respectables que Marie Rollet, Marguerite Lesage, Françoise Langlois et Marguerite Langlois ?

Après avoir séjourné à Québec pendant quatre ans, madame Champlain retourna dans sa famille, à Paris, rue Saint-Germain l'Auxerrois. Les *Chroniques de l'Ordre des Ursulines* donnent pour raison de ce départ l'ennui qu'elle avait éprouvé. Nul doute que les privations, la peur des Iroquois qui étaient déjà la terreur de la colonie, l'engagèrent à rentrer dans son pays natal. Elle n'oublia pas le Canada ; elle lui porta même beaucoup d'intérêt, lorsqu'elle devint religieuse à Meaux, où nous la retrouvons vingt-cinq ans plus tard.

Les *Chroniques des Ursulines* racontent ainsi la première phase de sa vie : “ On la maria devant sa sœur aînée, et “ même avant qu'elle eût atteint l'âge de douze ans, pour “ ménager son avantage, qui s'offrit en la personne de M. “ de Champlain, gentilhomme de mérite, capitaine de la “ marine et lieutenant pour le roi en la Nouvelle France, “ où il avait déjà conduit et introduit les ouvriers évangé- “ liques... Elle fit fort généreusement ses adieux ; puis elle “ quitta Paris et l'ancienne France pour la nouvelle, l'an “ 1620. Elle s'embarqua avec son mari et traversa seize “ cents lieues de mer, avec toutes les incommodités d'une “ longue et fâcheuse navigation.

“ Les sauvages à son arrivée la voulaient adorer comme

“ une divinité, n’ayant jamais rien vu de si beau. Ils admiraient son visage et ses habits, mais pardessus tout un miroir qu’elle portait à son côté, ne pouvant comprendre comment toutes choses étaient, ce leur semblait, renfermées dans cette glace, et qu’ils se trouvassent tous pendus à la ceinture de cette dame. Elle ne fut pas longtemps sans entendre et parler passablement la langue barbare des sauvages, et tout aussitôt elle apprit à prier Dieu à leurs femmes et à leurs petits enfants.

“ Enfin elle coula quatre années dans cette manière de vie, au plus beau de son âge, dans un lieu pire qu’une prison et dans la privation d’une quantité de choses nécessaires à la vie. En effet la disette des vivres et d’autres fortes raisons obligèrent M. de Champlain de repasser en France et d’y ramener sa femme.”

Le fondateur de Québec fit un séjour de près de deux ans à Paris (1624-26) et, étant retourné au Canada, il n’en repartit plus qu’en 1629. Durant ces trois années, madame Champlain vécut dans le grand monde comme n’y étant point, tant elle était absorbée par l’amour des choses divines. Poussée par l’Esprit d’en haut, elle se sentit la vocation religieuse à un tel degré qu’elle courut à son mari pour lui demander la permission de se renfermer dans un couvent d’Ursulines. Champlain ne crut pas devoir obtempérer à cette demande, qui pouvait n’être qu’un caprice ou une résolution de nature passagère. Pour mitiger son refus, il lui offrit de vivre dans la continence, le reste de ses jours.

Champlain quitta son épouse pour la dernière fois, en 1633, et ne la revit plus. Après sa mort, en 1635, le Père Charles Lalemant, qui l’avait assisté dans ses derniers moments, informa sa veuve de la lugubre nouvelle. Madame Champlain ressentit une extrême douleur de cette mort, qui cependant lui rendait sa liberté lui permettant d’accomplir son dessein de se donner à Dieu dans la solitude du cloître.

Par son contrat de mariage, le fondateur de Québec devait laisser à sa femme, si elle lui survivait, la jouissance de

tous ses biens: Son testament vint tout déranger. Entraîné par une dévotion extraordinaire à Notre-Dame de Recouvrance, et présumant aussi que sa compagne, dont la piété dépassait peut-être la sienne, applaudirait à ce legs louable, Champlain institua l'église qu'il avait fondée sa légataire universelle. En effet, la veuve ne présenta pas d'opposition, et le prévôt des marchands de Paris confirma le testament, par sa sentence du 11 juillet 1637. Néanmoins le testament fut cause d'un procès célèbre.

Une cousine germaine de Champlain, du nom de Marie Camaret, épouse de Jacques Hersaut, contrôleur des traites foraines et domaniales de la Rochelle, attaqua le document sur deux points. Son avocat, maître Boileau, prétendit qu'il n'était pas conforme au contrat de mariage, et que, de ce seul chef, il devait être annulé. Il ajoutait de plus, à l'encontre de la vérité, qu'il avait été fabriqué par des mains étrangères, car on ne pouvait pas supposer que Champlain eût institué *Vierge-Marie pour son héritière*. Ce sont les termes mêmes de la disposition testamentaire. Le procureur général Bignon réfuta aisément les allégations du procureur de Marie Camaret, et il prouva que madame Champlain elle-même reconnaissait la signature de son mari, son style et ses expressions. Ce legs à la Vierge-MARIE n'avait rien que de très naturel dans la bouche de Champlain, " que " l'on sait, dit Bignon, avoir été assez accoutumé à se servir de paroles bien chrétiennes, pour avoir voulu, sur ce " sujet, témoigner par exprès des sentiments particuliers " d'une âme pieuse et catholique." Bien qu'il reconnut l'authenticité du testament, le procureur général finissait par conclure qu'il devait être rejeté, comme contraire au contrat de mariage. La Cour en jugea ainsi et les biens de Champlain, moins une somme de 900 livres provenant de la vente de ses meubles, retournèrent à ses héritiers naturels.

Ce procès et d'autres affaires de famille retinrent madame Champlain dans le monde, pour dix années de plus. Ce ne fut que le 7 novembre 1645 qu'elle put entrer au monastère



de Sainte Ursule, à Paris, d'abord comme bienfaitrice, puis comme novice sous le nom de sœur Hélène de Saint-Augustin. " Mais comme elle s'était trouvée maîtresse d'elle-même depuis l'âge de douze ans jusqu'à sa quarante-sixième année où elle était parvenue alors, et qu'elle n'avait presque jamais été dépendante, ni de sa mère ni de son mari toujours absent, il y eut quelque difficulté pour sa profession, et afin de les lever, elle proposa de fonder un monastère d'Ursulines à Meaux, ce qui fut agréé par Monseigneur Séguier, évêque de cette ville."

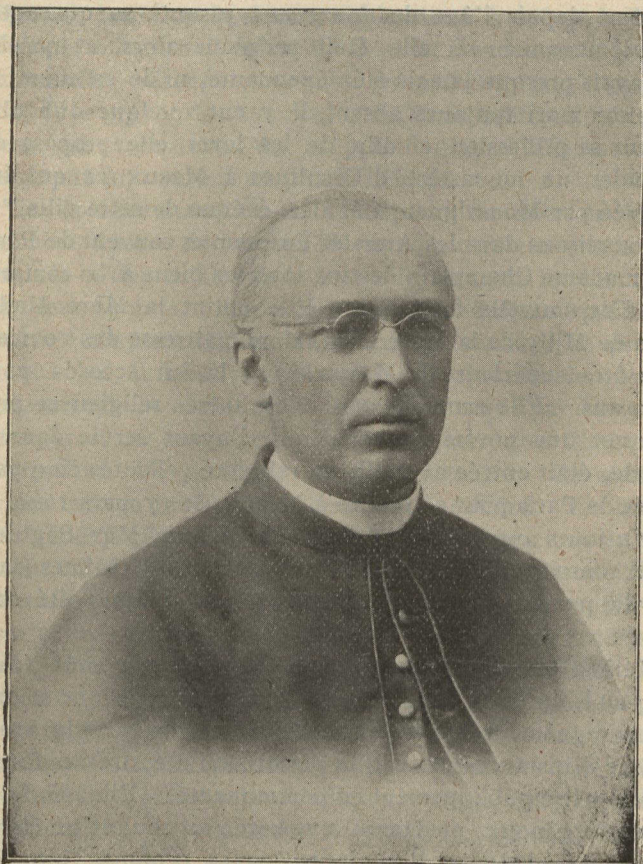
Nous lisons dans les Annales du premier couvent de Paris que madame Champlain destina tous ses biens à la communauté de nouvelle fondation. Elle obtint la Mère Madeleine de Milly de la Mère Dieu, alors maîtresse des novices, pour être supérieure à Meaux. On la lui accorda pour deux ans. Elle emmena aussi deux autres religieuses professes et une novice converse qui, l'ayant servie dans le monde, était entrée avec elle en religion. Toutes cinq partirent de Paris pour se rendre à Meaux, le 17 mars 1648.

Dix jours auparavant l'évêque de Meaux, Mgr Séguier, avait consacré la fondation du couvent des Ursulines dans sa ville par un document dont la teneur nous a été conservée.

Hélène de Saint-Augustin fit profession, le 4 août 1648, cinq mois après sa sortie du couvent de Paris. Pour se préparer dignement à cet acte solennel et pieux, elle avait, à force d'instances, obtenu la permission d'écrire ses fautes et de les lire publiquement en communauté. Elle en fit la lecture à genoux, pieds nus, une corde au cou, et un cierge allumé à la main ; et l'on ajoute que sa profonde humilité lui fit même étrangement aggraver cette accusation.

La digne fondatrice des Ursulines de Meaux re vécut que six années dans son couvent. Elle mourut en cdeur de vertu, le vingt décembre 1654, à l'âge de cinquante-six ans.

N.-E. DIONNE.



MONSEIGNEUR CLOUTIER

*Evêque des Trois-Rivières*

## MONSEIGNEUR CLOUTIER

ÉVÊQUE DES TROIS-RIVIÈRES

**L**E 12 juin, le nouvel évêque des Trois-Rivières recevait ses Bulles de Rome de la main de Mgr le Grand-Vicaire Marois, député à cet effet par Monseigneur l'Archevêque de Québec. Cet évènement attendu depuis longtemps causa partout une grande joie. Trois-Rivières est dans l'allégresse, car elle voit sanctionné par Léon XIII le choix très heureux de Monseigneur Lafêche. C'est ce que Mgr Marois a fort bien exprimé dans son discours de présentation des Bulles :

“ L'esprit et le cœur de ce grand évêque — a-t-il dit — se portèrent alors vers vous, Monseigneur, et avec l'instance la plus vive et l'énergie dont sa grande âme était capable, il vous désigna à NN. SS. les Evêques et par eux au Saint-Siège, comme étant celui qu'il désirait voir hériter de son trône et recevoir la mission de paître le troupeau qui lui était si cher.

“ L'expérience personnelle que cet illustre Prélat avait de vos vertus, de vos lumières, de vos talents et de votre zèle pour la gloire de Dieu ; les services nombreux que vous lui avez rendus dans des circonstances difficiles et délicates, le dévouement que vous avez eu pour son église bien-aimée, pour son séminaire, et pour les âmes commises à votre charge pastorale, depuis vingt-sept ans que vous exercez le saint ministère, soit comme professeur et directeur des études au Séminaire, soit comme chanoine, soit comme pasteur de la cure des Trois Rivières ; l'honorabilité de votre famille qui a donné à l'Eglise dix de ses membres, trois prêtres et sept religieuses ; enfin, Monseigneur, votre expérience des affaires, votre parole éloquente, votre administration irréprochable, tout lui fit croire que vous étiez le prêtre que Dieu lui-même désignait pour continuer, après lui, la direction de l'église des Trois-Rivières, ceindre sa mitre, porter sa crosse et recevoir à votre doigt l'anneau pontifical symbole de son union mystique avec son église.

“ Cette appréciation flatteuse, mais juste, de vos nombreuses qualités, Monseigneur, fut partagée par tous les Evêques de cette province, et aujourd'hui veuillez recevoir le bref qui sanctionne leur élection et proclame le choix que Dieu même fait de votre personne comme Evêque des Trois-Rivières.”

Que Monseigneur Cloutier veuille bien recevoir les hommages les plus respectueux du “ *Messenger*.”



## A propos de science musicale



EPUIS quelque vingt ans on s'est adonné avec une ardeur toujours croissante aux recherches les plus laborieuses sur la question du chant grégorien. Les Bénédictins, en particulier, occupent avec honneur un poste avancé sur ce territoire encore passablement inexploré. D'autres pionniers se sont distingués aussi, parmi lesquels il convient de nommer l'auteur du beau travail que nous signalons ici. (1)

Sous un titre fort modeste, ces *Etudes* constituent une véritable genèse de la musique, elles projettent une lumière inattendue sur maintes questions jusqu'ici restées sans réponse, satisfaisante du moins ; elles ouvrent des horizons nouveaux sur plusieurs points du domaine musical et semblent destinées, sauf illusion, à opérer toute une révolution dans la théorie de la musique. Double en est l'objet : l'un, d'intérêt plus général, est de formuler une théorie musicale qui remplace tous les systèmes, anciens et nouveaux, partiels et imparfaits, par un système plus compréhensif, renfermant tout ce qu'ils ont de vrai et les complétant les uns par les autres ; le second, de portée plus restreinte : donner une solution à la question du chant grégorien et plus particulièrement aux difficultés qui existent sur le rythme propre de ce chant.

L'auteur, sur ces différents points, a des considérations tout à fait personnelles et des vues entièrement neuves à présenter à ses lecteurs. Rien d'étonnant en cela étant données les conditions où il se trouvait placé, pour aborder un pareil sujet. Ayant fait de l'acoustique une étude particulière, tant expérimentale que théorique ; initié aux secrets de la paléographie musicale ; familier avec les ouvrages des anciens et leurs théories de la musique ; au courant de ce que l'érudition moderne a publié de remarquable en ce point ; ayant eu l'avantage de consulter sur des systèmes musicaux différents du nôtre tels que ceux des Arabes, des Arméniens, voire des Chinois, plusieurs documents recueillis sur les lieux mêmes par des hommes compétents ; doué, en plus, d'un rare esprit d'observation qui sait grouper les faits isolés en un faisceau compact, discerner et mettre en évidence les

(1) *Étude de science musicale*, par le R. P. Dechevrens, S.J. 25 Lhomme, Paris. 3 volumes, 40 francs.

traits communs qu'il rencontre au cours de ses études, on devra l'admettre, le P. Dechevrens était en mesure de nous donner une œuvre qui fit sa marque en la matière.

Ces études sont au nombre de trois. La première, de peu d'étendue, traite de l'origine et de la formation de l'échelle musicale. La seconde, beaucoup plus simple, expose les différents systèmes que l'art a formés à l'aide des matériaux que lui fournit l'échelle des sons, objet de la première étude. La musique grégorienne son origine, sa constitution sont successivement le sujet de considération très intéressantes et non moins instructives. Quatre chapitres sous forme d'appendices où sont étudiés d'autres systèmes viennent clore le premier volume.

La troisième étude, traite au long la question particulière controversée du rythme dans le chant ecclésiastique. A elle seule elle embrasse un second volume de près de cinq cents pages. Ajoutez maintenant un troisième volume presque aussi considérable, affecté aux pièces justificatives, — car l'auteur, comme le sage, n'affirme rien qu'il ne prouve, — et vous aurez une idée des proportions de l'ensemble. Vu l'abondance des matières et la variété des questions abordées dans une œuvre d'aussi longue haleine, il serait difficile d'en donner un compte-rendu satisfaisant, fût-il destiné à une revue consacrée exclusivement aux travaux de ce genre. Cette difficulté s'accroît, étant considérées la nature de cette publication et les limites restreintes d'un article.

Néanmoins nous allons présenter des points les plus importants un aperçu suffisant, croyons-nous, pour donner de l'œuvre entière une idée assez juste à ceux que le sujet intéresse et qui seraient tentés d'acquérir une plus ample connaissance.

*1<sup>re</sup> Etude.* — Si haut que l'on remonte dans l'antiquité musicale, dit l'auteur, à la base de tous les systèmes, on trouve une échelle, formée partout des mêmes éléments, combinés de la même manière, à savoir : Sept sons disposés par intervalles inégaux, tous et demi-tons, et dans un ordre régulier et constant. Après le septième degré recommence la même série de sons dans le même ordre ; jamais plus de trois tons de suite, ni moins de deux. Cet accord si universel sur le nombre des degrés de la gamme, sur la nature des intervalles et la place qu'ils occupent, ni le hasard ni le caprice n'en peuvent fournir la raison. Comment alors l'expliquer ? Tel est le problème qui se pose dès l'abord. Sa réponse à cette intéressante question l'auteur est allé la chercher dans la nature même et c'est un phénomène bien connu, la résonnance harmonique, qui la lui donne. Si l'on fait vibrer la corde grave d'un violoncelle, par exemple, une oreille un peu exercée entendra, outre le son réel donné, une foule d'autres

sons superposés dits harmoniques. (1) De ce fait de la résonnance comment obtient-il la gamme ou échelle de sons dont on a parlé plus haut? Par d'ingénieuses considérations d'acoustique qui ne sauraient entrer dans ce travail sans excéder notablement les bornes qui lui sont prescrites. Qu'il suffise de dire que l'auteur a résolu avec bonheur les difficultés qu'on a soulevées contre son système d'une réelle valeur scientifique et d'une portée qui ne peut manquer d'impressionner un lecteur attentif.

Mais l'échelle musicale ainsi obtenue n'est que l'élément premier de la musique; une matière première susceptible de recevoir divers arrangements. C'est ici que l'art intervient et, de ces matériaux, forme différents systèmes dont chacun a ses règles, son caractère propre et son genre de beauté. Ainsi se réalise dans la musique la variété dans l'unité. Tous ces systèmes, par ailleurs assez dissemblants, ont une commune origine et se rattachent au même principe. Un examen sérieux de chacun d'entre eux met cette vérité dans tout son jour. Cet examen l'auteur l'entreprend en commençant par la musique grégorienne. Ce sera l'objet de sa seconde Etude.

*2de Etude.* — Contrairement à l'opinion généralement accréditée (2) que le chant grégorien est un emprunt fait par l'Eglise à la musique des Grecs, le P. Dechevrens le fait dériver de la musique hébraïque, transportée du temple de Jérusalem dans les assemblées chrétiennes par les lévites convertis. A l'appui de cette assertion il apporte des arguments historiques et théoriques. Les premiers sont des témoignages formels des premiers Pères et des historiens ecclésiastiques. Les autres il les base sur les différences essentielles qu'il constate entre la théorie modale de ces deux genres de musique — et qui en font deux systèmes parallèles, issus sans doute d'un même principe, mais procédant chacun à sa manière dans le développement de ce principe. Alors d'où vient cette appellation de grégorien?

De ce que tous les auteurs du moyen-âge attribuent au saint Pape Grégoire-le-Grand la gloire d'en avoir formulé la théorie en termes précis.

S'il ne l'inventa pas, il s'occupa du moins de le réformer et de régler son usage dans les cérémonies du culte catholique. Tout en proclamant le génie du grand réformateur, l'auteur des *Etudes de science musicale* n'accepte pas comme irréprochable l'œuvre toute entière; il réproouve, en particulier, sa théorie modale comme insuffisante. Vient alors une question de nature à intriguer plus d'un musicien, même érudit :

(1) Parce que les premiers de ces sons résonnent en accord avec le son primitif et contiennent les éléments de l'harmonie.

(2) Soutenue tout récemment encore avec éclat par un musicologue des plus érudits, M. Gevaert, du Conservatoire musical de Bruxelles, dans deux ouvrages très remarquables.

Qu'est-ce qu'un "genre" en musique ? Certes tous connaissent les modes, les tons ; mais de genre qui jamais en a ouï parler ? Pourtant autrefois les Grecs en faisaient usage et de nos jours on en voit des traces — dans les mélodies slaves et dans la musique des Celtes. — Voyons ce qu'est le genre. En combinant les sons que fournit la génération harmonique de la première étude, on n'obtient que trois arrangements différents d'où l'on puisse tirer une succession d'intervalles mélodiques. Dès lors, il ne saurait y avoir que trois genres. *L'anémitonique* (sans demi-tons) formé comme suit : do, ré, fa, sol, la, do ; le *diatonique*, d'où sont tirés les modes du plain-chant, et nos gammes actuelles ; le *chromatique*, connu de nom, mais nouveau quant à la chose. On s'est plaint, et non sans raison, de la lassitude que finit par engendrer la tonalité moderne avec ses deux gammes majeure et mineure et son chromatisme exagéré : le remède est tout indiqué dans le chapitre si suggestif des genres. La transition de ce chapitre à celui des modes est toute naturelle : ces derniers formant autant d'espèces, et ne se distinguant l'un de l'autre que par une disposition particulière des éléments constitutifs du genre auquel ils appartiennent.

Cette disposition particulière l'auteur des Etudes l'explique en commençant par le genre le plus simple, le plus naturel et le plus parfait de tous : le genre diatonique, seul usité dans le chant grégorien. Ici encore on s'écarte du sentier battu dans la manière de former les modes de ce genre. Le nombre en est réduit à cinq : les modes de Do, de Sol, de Ré, de La, de Mi, dont la constitution est exposée avec clarté, méthode et érudition. Le genre anémitonique avec ses quatre modes, le chromatique qui n'en a que deux, sont l'objet d'une explication analogue. Chacun de ces onze modes se subdivise à son tour en *tons*. Le musicien en quête de nouveauté fera ample moisson dans cette partie des Etudes de science musicale. Un dernier point se rattache à la théorie des modes musicaux — c'est la question du caractère propre de chaque mode — de ce que les Grecs appelaient l'*ethos*.

On le sait par l'histoire, chez les peuples anciens, la musique était surtout un moyen d'éducation. Former les mœurs publiques en inspirant aux jeunes gens le goût du beau, l'amour du bien ; à tous le courage et le dévouement à la patrie ; voilà ce que l'on attendait de l'art musical. Ce n'était pas uniquement une source de distraction et d'agrément.

L'Eglise, cette grande éducatrice de l'humanité, ne pouvait négliger un aussi puissant auxiliaire dans l'œuvre de civilisation qu'elle poursuit sans cesse. Aussi bien, de tout temps, a-t-elle regardé la musique comme un moyen de rapprocher les hommes de leur Créateur et d'exciter en eux des sentiments de religion. Sans exclure le plaisir sensible et le charme qui naissent naturellement de mélodies



artistement composées, elle se propose avant tout et par-dessus tout l'amélioration de l'âme, son relèvement moral, sa perfection surnaturelle. Tel est le véritable but de la musique sacrée. Pour atteindre une fin si noble la musique religieuse doit avoir un cachet spécial, une puissance d'expression, et par suite d'impression sur l'âme particulière. L'*éthos*, — car ce seul mot grec exprime tout, — tient à plusieurs causes : le genre, le mode, le ton dans lequel est écrit la mélodie, le rythme, et surtout dans notre musique moderne l'harmonie qui est un facteur capital et modifie parfois du tout au tout le caractère du chant qu'elle accompagne. De là, on le pressent, des considérations pleines de sens artistique et des règles d'éthologie de nature à épurer le goût du compositeur qui en ferait une étude approfondie.

Quatre appendices assez considérables viennent clore cette deuxième étude et le premier volume. L'un sur le système modal des Grecs anciens. Le second sur la musique ecclésiastique des Grecs modernes. Au troisième est discutée la théorie de M. Gevaert sur l'origine gréco-romaine du chant liturgique de l'Eglise latine. Enfin le quatrième, un fascicule d'une soixantaine de pages, tiré à part et de même format que les volumes, traite de la constitution et des modes de la musique arabe ; l'auteur y joint la réponse aux difficultés proposées contre la théorie fondamentale de la résonnance harmonique comme base musicale.

Nous sommes forcés d'ajourner le compte-rendu du second volume, mais on a pu le constater, on se trouve en présence d'une œuvre remarquable par la nouveauté des aperçus, leur caractère éminemment scientifique et leur rigoureux enchaînement.

En raison même de ces qualités elle s'adresse au petit nombre d'érudits qui aiment à aller au fond des choses ; il faut, pour l'apprécier à sa juste valeur, être en possession, déjà, d'une certaine érudition musicale. On ne doit pas s'y méprendre, en effet, il ne s'agit pas ici d'un manuel destiné à l'enseignement des différentes parties de l'art musical, ni d'un traité de musique, dans le sens courant du mot ; encore moins d'une méthode de plain-chant à l'usage des choristes. Non, c'est plutôt une sorte de code scientifique et raisonné de la musique. Le style de l'auteur est celui d'un légiste doublé d'un savant. Préoccupé avant tout de bien dégager l'idée et d'être bien compris, l'auteur a négligé à dessein tout effet de style et tout artifice oratoire. Peut-être ainsi qu'on l'a remarqué, n'a-t-il pas suffisamment évité les termes trop techniques et les expressions directement tirées du grec qu'il affectionne visiblement et qui déroutent les lecteurs peu familiers avec l'idiome de Démosthènes. Tel qu'il est l'ouvrage est fait avec grande science et conscience. L'exécution typographique n'est pas inférieure en mérite aux autres parties de l'œuvre.

(A suivre)

H. LEFEBVRE, S. J.





## La Prière en Famille

(Suite et fin)



N des effets salutaires de la prière en famille c'est d'édifier les hôtes, les amis, les familiers. Ce fait incontestable est appuyé sur le témoignage de l'expérience.

On ne peut, en effet, assister au beau spectacle d'une famille pieusement agenouillée aux pieds du Crucifix ou de la Vierge, pour chanter ses louanges et implorer son secours, sans sentir son âme

s'éprendre des charmes de la piété.

Dans cet horizon où le bonheur, comme un gai soleil, fait tout rayonner, tout chanter, la vie chrétienne se colore de charmes qui captivent et entraînent à la pratique du bien.

Et le souvenir de cette scène touchante prend dans l'imagination de ceux qui en ont été une fois les heureux témoins, les formes éthérées d'une vision céleste qui passe et repasse en chantant des promesses de paix et de joie sereine.

Bien des cœurs meurtris par les épreuves de chaque jour, sentant le besoin d'un secours supérieur pour continuer la route, soupirant après la source vive pour étancher leur soif et baigner leur front fatigué, écoutent recueillis cette voix d'en haut, s'ouvrent à ce rayon d'espérance, et se mettent à pratiquer une dévotion si salutaire à la vie de famille.

Et quand cette pratique chrétienne est bien établie dans un foyer, quand chaque soir, à l'heure déterminée, le père rassemble ses enfants et ses serviteurs, et à l'exemple du saint roi David, leur dit : "ça, prions Dieu tous ensemble,

faisons l'examen de conscience ; que l'un dise le chapelet et les litanies de la Vierge, que les autres répondent fort et avec cœur," — les anges attirés par ce concert pieux, viennent y mêler leurs voix, et chanter dans ce foyer, la paix que Dieu donne aux hommes de bonne volonté. Les vertus chrétiennes qui charment non seulement les regards du ciel, mais aussi ceux de la terre, y croissent vigoureusement et abondantes comme les fleurs dans un parterre sis sur le cours d'une source aux eaux jaillissantes.



Si les ruisseaux, qui coulent paisibles sous les frais ombrages des aulnes de la rive, ne connaissent pas les terribles tempêtes des grandes mers, ils ont parfois, après l'ondée, de petits courroux qui troublent dans la feuillée le concert harmonieux des oiseaux. Ainsi la famille à l'abri des luttes sanglantes qui se livrent au sein de la société, est quelquefois le théâtre de scènes pénibles où les passions naissantes croisent leurs petites armes.

L'égoïsme aux mesquines prétentions, qui dans la société désire se faire le pôle de tous les intérêts, pratique à l'ombre du foyer domestique, les petits airs de majesté royale. L'amour propre frémit sous la touche d'une parole un peu vive échappée dans l'émotion du moment. La superbe braule la tête sous le joug que lui impose une main pourtant pleine de caresses.

Alors, de petits nuages pâles montent à l'horizon, puis d'autres plus sombres, laissant tomber quelques gouttes de pluie amère, les débordent ; enfin le ciel disparaît, la tempête éclate.

Il sont bien peu nombreux les foyers où l'on peut se glorifier d'avoir toujours contemplé du bord ces tristes orages, d'en avoir évité constamment les averses.

Comment rétablir l'harmonie troublée un instant par ce bruit de discorde ?

La prière en famille comme un soleil radieux, viendra effacer les traces de la tempête, elle réunira le soir, tous ces

cœurs dans celui de JESUS, et là, dans cette fournaise ardente, ils se rempliront à nouveau de charité. Le divin Maître présent au milieu des chrétiens réunis en son nom, fera entendre dans ce foyer des paroles de paix. Et la vie de famille troublée par l'ennemi du salut, comme autrefois le lac de Tibériade, reprendra sur l'ordre de Celui qui commande aux éléments son grand calme en berçant ses sujets dans son mouvement régulier.



Lorsque le regard de la mère chrétienne se repose plein de tendresse sur la tête blonde de ses enfants élevant leurs petites mains vers la Vierge ou le Crucifix, il s'illumine souvent d'une clarté soudaine. Un rêve brillant comme une vision céleste passe devant son âme. Quelquefois aussi ce regard s'assombrit d'inquiétude et de tristesse.

Les roses de la jeunesse s'effeuillent si tôt ! Les petits sont si impatientes d'essayer leurs ailes, et de prendre leur vol loin du nid solitaire suspendu sous l'auvent du vieux toit paternel ! Et la route de la vie est bordée d'épines si aiguës, semée de dangers si grands, coupée de tant de ravines, infestée d'ennemis si cruels !

Qui les protégera lorsque les plaisirs les appelleront à leur banquet, et leur présenteront en chantant, leurs coupes couronnées de fleurs ?

Dans ces moments d'angoisse, le cœur maternel se repose sur la puissance de la prière, et sur la fidélité de MARIE à garder ceux qui se mettent sous son égide.

En conviant ses enfants tous les soirs, aux pieds de la bonne Vierge, cette mère chrétienne leur montre la source d'eau vive où ils devront venir étancher leur soif et prendre de nouvelles forces. En leur donnant l'exemple du travail le jour, et en se mettant à genoux au milieu d'eux le soir, elle fait comme l'oiseau qui enseigne à ses petits perchés sur le bord du nid, à demander leur nourriture à la terre et à chercher le salut au moment du danger, dans l'envolée vers le ciel.



L'homme qui, dans son enfance et sa jeunesse, a prié à côté de son père, les mains jointes dans celles de sa mère, au milieu de ses frères et de ses sœurs, ne l'oubliera jamais. Les passions et les luttes de la vie peuvent parfois le jeter hors du droit sentier ; les révoltes de l'esprit l'amener à jeter au ciel le "*non serviam*" de l'ange rebelle, l'exemple d'amis pervers mettre sur ses lèvres le sourire moqueur du blasphémateur ; mais un rayon de la foi de son enfance n'en est pas moins resté au fond de son cœur. Viennent les deuils de la vie, la douleur physique, presque toujours ce vent de malheur écarte de son souffle la cendre du foyer, et l'étincelle jaillit vive et brillante. A sa clarté, ce malheureux voit se dérouler devant lui, les scènes de sa première enfance, de sa jeunesse ; il revoit le doux nid d'où ses premiers rêves frais et purs comme l'aurore, s'envolaient en chantant ; il revoit son soleil ardent, son ciel bleu où ses vieux parents lui donnaient rendez-vous ; il sent encore sur son front les caresses des baisers de sa mère qui lui enseignait le Notre-Père. La dernière recommandation de cette bonne mère : " Va droit, mon fils, sois toujours digne de nous," retentit alors à son oreille, comme une volée de cloches que le vent du soir apporte sur son aile, d'un village perdu dans la montagne.

Devant cette apparition lointaine, cet homme tombe à genoux ; il se voile la face de ses deux mains pleines de larmes, et pousse ce cri qui sort spontanément de tout cœur repentant : " Mon Dieu ayez pitié de moi." Ce cri appelle la main qui relève en essuyant les pleurs, c'est le salut.

\* \* \*

Pendant les longues soirées d'hiver passées au coin du feu, le grand-père aime à feuilleter ses souvenirs lointains devant la couronne de ses petits-enfants. Les bambins, la bouche à demi-close, le nez au vent, l'œil brillant comme une étoile du ciel bleu, sont attentifs, avides des moindres détails.

De longs drames émouvants dont le dénouement est un

chant de gloire pour le narrateur, se déroulent devant leur jeune imagination. Les épisodes racontés avec l'éloquence propre au vieil âge, fait battre des mains les petits, ou donnent naissance à des fusées de rires joyeux.

Mais il est un thème cher entre tous à son vieux cœur : C'est la vie édifiante, les saintes habitudes, les beaux exemples de sa mère à lui, le vieillard couronné de cheveux blancs.

Quand il a entamé ce sujet, le coucou a beau carillonner, crier ses appels au repos, le vieux narrateur se tient toujours là, devant ses mloches, l'œil perdu dans les âges écoulés, la figure illuminée par l'éclair de l'apparition lointaine, et il conte ; il fait passer devant ces fronts purs comme les néuphars qui se balancent sur les eaux azurées, les scènes de tendresse et de piété de l'antique foyer familial.

Il n'a jamais oublié la prière apprise sur les genoux de sa mère, et répétée chaque soir, comme un pieux refrain par la famille prosternée aux pieds du grand Crucifix.

Cette prière l'a préservé de bien des dangers, l'a rendu victorieux dans bien des batailles livrées pour le ciel. Il énumère les uns après les autres, avec une voix tremblante d'émotion, les traits édifiants de cette mère chrétienne.

Et les petits, partageant cette émotion de l'aïeul, se chuchotent tout bas : " Oh ! elle était bien bonne ; elle devait ressembler à la Vierge ! "

Ainsi les exemples de vertus rendent la surveillance des parents chère au cœur des enfants.



Philon appelle les pères et mères, les dieux visibles de leurs enfants ; ils ne voient rien de plus grand qu'eux ; ils ne voient rien si souvent ; ils entendent bien parler de Dieu, du pape, des gouverneurs, mais ils ne voient rien de tout cela. Ils ont toujours leurs parents devant les yeux, comme l'idée et le modèle de leurs actions ; ils les considèrent comme le principe, après Dieu, de leur être, de leur conservation et de leur bonne fortune ; ils se font gloire de les

imiter ; s'ils n'apprennent la vertu d'eux, de qui peuvent-ils apprendre ? Pour leur bien apprendre la plété, les mères chrétiennes doivent la leur faire pratiquer et la pratiquer avec eux ; elles doivent les faire mettre à genoux le soir et le matin, et s'y mettre avec eux.



Vous êtes toutes agréables à Dieu, prières chrétiennes qui prenez chaque jour votre vol vers son trône éternel : Psalmodies des religieux qui retentissent la nuit, sous la sombre voûte des chapelles, comme le bruit du ressac ; cantiques des vierges lancés comme des poignées de perles qui s'éparpillent sur le pavé sonore du sanctuaire ; chœurs des pèlerins qui ondulent dans les airs et éveillent les mille échos de la montagne ; orages des grands orgues qui faites frémir le feuillage des frises et des chapiteaux des vieilles cathédrales, hymnes liturgiques qui montez sur l'aile parfumée des nuages d'encens. Oui, harmonies chrétiennes, Dieu vous a toutes pour agréables....

Mais il est Père, et, dans l'immense concert formé par les voix de toute la nature, dans l'éternel *gloria* chanté par toutes les créatures, il prête une oreille plus paternelle aux prières des petits enfants agenouillés autour de leurs vieux parents. Il a des bénédictions toutes spéciales pour ces familles chrétiennes qui se pressent autour du Crucifix comme des soldats autour du drapeau de la patrie, pour combattre les bons combats de la vie et emporter le ciel d'assaut.

EDM. GUIBEAU, S. J.

### Agréations récentes à l'Apostolat de la Prière

Les Directeurs locaux de ces centres ont le pouvoir d'agrèger les fidèles à l'Archiconfrérie romaine du Sacré-Cœur, à condition qu'ils délivrent à chacun un billet d'admission et qu'ils nous envoient dans le cours de l'année les noms de ceux qu'ils auront agrégés.

DIOCÈSE D'ANTIGONISH N. E. : Sainte-Anne à Glace Bay, N. E.

DIOCÈSE DE MANCHESTER, N. H. : Saint-Joseph, à Epping, N. H.

DIOCÈSE DE SAINT-JEAN, TERRENEUVE : Saint-Patrice, à Witless Bay, Terre-Neuve.

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD, P. Q. : Saint-Zotique, P. Q.

# ASSOMPTION DE MARIE

CHŒUR.

Lais - se - moi quit - ter cet - te ter -

MODERATO.

- re, Je veux m'en al - ler a - vec toi: —

Je vou - drais te suivre, O ma Mè -

- re, O Ma - rie, em - mè - ne moi. —

Je vou - drais te suivre O ma Mè -

- re O Ma - rie, em - mè - ne - moi.

Fis

Solo. Sur un trône, au mi - lieu des An - ges, Vier - ge

sain - te, tu vas t'as - soir, Ils mè - le -


ront à leurs lou - an - ges. Les doux par -

fums de l'en - cen - soir — — — — — Lais - se se  
 Au CŒUR.

rall.

2. — Une auréole éblouissante  
 Orne ton front majestueux,  
 Et tu t'élèves triomphante,  
 Du soleil éclipsant les feux.
3. — Devant ta grandeur tout s'incline,  
 Tu montes au plus haut du ciel,  
 Et sur un trône que domine  
 Le seul trône de l'Éternel.





# BULLETIN DE L'APOSTOLAT

ET DE LA DÉVOTION AU SACRÉ-CŒUR

---

## Echos de la Consécration

ROME

On écrit de Rome à *l'Univers*, le 10 juin :

Depuis hier, fête du Cœur de Jésus, le triduum solennel prescrit par Notre-Saint Père le Pape pour la consécration universelle au Sacré-Cœur, est célébré avec ardeur et en grande pompe dans toutes les églises de Rome.

Le Pape lui-même a tenu, autant que les circonstances le lui permettent, à donner l'exemple de cette foi et de cette confiance. A cet effet, il a choisi, pour le Vatican, la chapelle Pauline, qui est la paroisse du palais apostolique. C'est là, comme je vous l'ai annoncé, que les cérémonies du triduum ont lieu depuis hier et que le Saint-Père vient les présider. A la messe qu'il y a célébrée hier et aujourd'hui, avant huit heures du matin, il a daigné admettre, chaque fois, de nombreux catholiques de divers pays, afin d'avoir auprès de lui une représentation universelle en rapport avec la consécration au Cœur de Jésus. La France y avait une place d'élite par la présence du baron et de la baronne de Charette avec leur fils, heureux et fiers de pouvoir renouveler, auprès du Vicaire de JÉSUS-CHRIST, la consécration du drapeau de la France au Sacré-Cœur.

L'Espagne aussi avait sa représentation d'élite à la chapelle Pauline, par la famille de l'ambassadeur Merry del Val et, notamment, de son fils, lequel en qualité de camérier secret participant, assistait le Pape à l'autel ; — sans parler des élèves de l'école navale espagnole. Parmi les représentants d'autres nations, on remarquait plusieurs évêques de l'Amérique latine qui, sur leur désir et à tour de rôle, sont admis, chaque jour du triduum, à se joindre au cortège pontifical. C'est aussi pour donner plus d'éclat à ce cortège et aux cérémonies, que le Souverain Pontife a été accompagné non seulement par les détachements de la garde noble et de la garde suisse et les personnages de son antichambre, mais aussi par les premiers prélats palatins, le majordome, le maître de chambre, l'aumônier, le sacriste, ainsi que par LL. EE. le cardinal Rampolla et le cardinal Mocenni.

A l'autel où le Souverain Pontife a célébré la messe, était placée, au milieu d'un riche luminaire, l'image du Sacré-Cœur de JÉSUS, vers laquelle se portaient avec transport les regards de l'auguste célébrant et de toute l'assistance. Aux invocations qui sont récitées à la fin de

la messe, selon l'usage romain, le Saint-Père a ajouté trois fois celle au Sacré-Cœur : *Sia benedetto il suo sacratissimo Cuore!* Puis, il a assisté, constamment agenouillé au *faldistorium*, à la messe d'actions de grâces dite par son chapelain secret, Mgr Angeli ; de la même manière, il a assisté à l'exposition solennelle du Saint-Sacrement, qui a été faite par Mgr Pifferi en sa qualité de sacriste pontifical et de curé des palais apostoliques.

Alors les litanies du Sacré-Cœur ont été chantées, d'après les touchantes mélodies du maestro Capocci, exécutées par les religieux de l'ordre des Augustins, auquel appartient le sacriste. La cérémonie s'est terminée par la bénédiction du Saint-Sacrement donnée par Mgr Pifferi.

Les assistants, hier et aujourd'hui, ont été heureux de constater que le Saint-Père est tout aussi bien portant et même mieux qu'il ne l'était avant l'épreuve de la maladie ; et, faisant écho avec ardeur à la pensée reconnaissante dont s'est inspiré Léon XIII, ils en ont rendu grâces au Sacré-Cœur ; car c'est vraiment une merveille de sa miséricorde que cette santé reverdissante accordée à l'auguste vieillard du Vatican.

Demain, Sa Sainteté célébrera de même la clôture du triduum solennel, avec récitation de la formule de consécration au Cœur de Jésus.

Cette consécration accomplie également dans la Ville Sainte et dans le monde entier marquera sans doute un des événements religieux les plus salutaires du siècle finissant. C'est ce qu'indique ici, notamment, l'affluence tout à fait considérable et la vive piété des fidèles de toutes conditions qui, en leur nom et au nom de leurs frères, même égarés, ont proclamé la souveraine domination du divin Cœur sur tous les hommes. C'est vers Lui que tous sont appelés : *Venite ad me omnes*, ainsi que le rappelle l'inscription placée, en ces jours mémorables, au centre de Rome, sur la façade de l'église du *Gesù*. Dans cette église et dans beaucoup d'autres, la solennité des cérémonies a été rehaussée par un concours vraiment extraordinaire, comme aux plus grandes manifestations de la piété romaine.

Depuis les hauteurs du mont Pincio, dans l'église des Dames du Sacré-Cœur, jusqu'à la place Navone, dans le sanctuaire que les missionnaires français du Cœur de Jésus y ont élevé à Notre-Dame du Sacré-Cœur ; et depuis la chapelle édiflée aux *Prati di Castello* par un autre missionnaire français, le P. Jouet, afin d'y prier le divin Cœur pour les âmes du Purgatoire jusqu'à l'église votive érigée par les Romains au Sacré-Cœur sur l'Esquillin ; enfin, même au delà des portes de Rome, dans l'église du *Corpus Domini*, sur la voie Nomentane, les pieuses invocations au Cœur de Jésus ont préparé la solennelle consécration à laquelle s'unit tout l'univers.

## FRANCE

Nous n'essaierons pas de décrire ici les cérémonies qui ont eu lieu, pour l'accomplissement de la consécration universelle, en toutes les églises de France. Il serait déjà trop long de raconter seulement les fêtes célébrées, à cet effet, dans les paroisses parisiennes.

Il suffit de noter que partout, dans les plus vastes basiliques et dans la chapelle exigüe des plus humbles couvents, dans les plus illustres cathédrales et sous le modeste clocher des hameaux les plus inconnus, la grande manifestation de foi que Léon XIII avait prescrite a été pieusement effectuée.

Nous pouvons ajouter qu'à Paris, toutes les églises étaient encombrées d'une foule émue, qui montrait bien, par sa ferveur et son recueillement, que la majesté de l'acte accompli saisissait son intelligence et touchait son âme.

A Notre-Dame, où S. Em. le cardinal Richard avait convié le peuple fidèle à se joindre à lui pour la grande solennité, le peuple, avec un heureux empressement, avait répondu, selon notre espoir, à l'appel de son archevêque. L'immense église à la quintuple nef était remplie.

Là aussi, nous avons pu voir une manifestation imposante ; et elle était, celle-là, toute pacifique. Aussitôt les vêpres chantées, en effet, un long défilé d'hommes a escorté le Très Saint Sacrement tout autour de la basilique. Leurs armes étaient des cierges et leurs cris des cantiques !

La procession s'est arrêtée deux fois, d'abord à l'autel de la Sainte-Vierge et puis devant un autel improvisé, sous le portail, en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus. Deux fois, l'archevêque de Paris a levé l'ostensoir au-dessus de la vaste assemblée recueillie.

Enfin, le cardinal, accompagné de NN. SS. Marchal et Jourdan de la Passardière, évêques de Sinope et de Roséa, et suivi d'un clergé nombreux, a regagné le chœur et reposé la Très Sainte Eucharistie sur le maître autel.

Le salut solennel a commencé. C'est au milieu des hymnes sacrés qui en marquent le cours, immédiatement avant le chant du *Tantum ergo*, que Mgr Richard, à genoux dans la chaire, a prononcé l'admirable prière où Léon XIII a embrassé le genre humain pour le donner au divin Cœur.

Toute la foule à genoux répétait tout bas les mots inspirés. La minute était vraiment grandiose. En vérité, l'on sentait la présence de Dieu.

*A Montmartre* : On s'est préparé par une Neuvaine à la Consécration. Chaque soir, rapporte M. François Veuillot, la grande nef était remplie d'hommes surtout, ainsi qu'une partie des bas côtés. Le Cardinal Richard qui avait spécialement invité les hommes présida à la Consécration solennelle, le dernier jour, le 15 juin.

## ETATS-UNIS

*Nouvelle-Orléans* : A l'église des Jésuites, le Triduum préparatoire à la Consécration au Sacré-Cœur a été couronné, le 11 juin, par une solennité digne d'un si grand événement. Tous les soirs du triduum, une foule nombreuse et assidue aux exercices remplit le vaste édifice. Aussi le 11 au matin, on remarqua à toutes les messes un concours inaccoutumé des fidèles à la sainte Table : les communions se comptèrent par centaines. Le soir, l'église était littéralement bondée, la foule se massait dans les bas-côtés et à l'entrée. Au milieu de cette affluence on remarqua la présence d'un grand nombre d'hommes et parmi eux beaucoup de membres de l'Apostolat de la Prière. La cérémonie fut présidée par Monseigneur l'Archevêque de la Nouvelle-Orléans, P. L. Chapelle, délégué apostolique à Cuba et à Porto-Rico, assisté au trône par le R. P. Semple, supérieur des Jésuites, et le vénérable P. Curioz S. J. Une musique choisie fut rendue par le chœur des Jésuites. Le R. P. Alb. Bieber, S. J., si populaire ici, donna le sermon de circonstance. Il prit pour sujet : la Présence Réelle de JÉSUS-CHRIST dans l'Eucharistie. Après avoir expliqué le mystère de la Transsubstantiation, il donna les principales preuves de la Présence Réelle et démontra que ce mystère, parcequ'il est mystère, n'offre rien à croire qui répugne à la raison. Le Révérend Père Bieber termina en montrant les rapports intimes qui existent entre la dévotion au saint Sacrement et la dévotion au Sacré-Cœur, et en exhortant ses auditeurs à se répandre en prières devant JÉSUS-Hostie afin de faire descendre du ciel des bénédictions de choix sur eux et leur familles, sur le peuple, sur le clergé et le Pasteur bien-aimé du diocèse. Après cet éloquent sermon, eut lieu l'acte de Consécration. Monseigneur Chapelle en prononça la formule au nom de tous et termina la cérémonie par la bénédiction solennelle du T. Saint Sacrement.

## CANADA

Monseigneur l'Archevêque de Montréal a écrit en date du 19 juin une Lettre Pastorale publiant l'Encyclique du Saint-Père sur la Consécration au Sacré-Cœur. Il regrette d'abord que l'Encyclique lui soit parvenue trop tard pour que cette Consécration eût lieu dans son diocèse, au temps indiqué, le 11 juin, mais il veut qu'elle se fasse cependant avant la fin de ce mois béni pour se conformer le plus possible aux désirs de Léon XIII. Monseigneur dit ensuite la grande joie que lui a causée la réception de cette Encyclique : il y voit une approbation solennelle de son zèle à promouvoir la dévotion au Sacré-Cœur dans son diocèse en même temps qu'un encouragement puissant pour tous à la pratiquer. Pour lui, élu le jour même de la fête du Sacré-Cœur de JÉSUS, il se consacra dès lors à ce Cœur adorable. " Quelques mois plus tard, ajoute-t-il, il nous était donné de visiter,

à Paray-le-Monial, le sanctuaire privilégié qui entendit les demandes, les plaintes et les promesses du Cœur de l'Homme-Dieu, nous avons renouvelé avec bonheur l'humble offrande déjà faite de toute notre vie. Vous étiez alors présents à notre pensée, nos très chers frères, et l'*ex-voto* placé par nous près de l'autel des saintes apparitions en est un perpétuel témoignage : " *Le 29 octobre 1897, pèlerin à Paray-le-Monial, je me suis consacré, avec tout mon diocèse, au Sacré-Cœur de Jésus.*" Il nous est doux, nos très chers frères, de vous dire ces choses, et votre piété filiale se réjouira, ce nous semble, de les entendre.

" Les vœux que nous vous exprimions, au début de notre épiscopat, ont été compris ; vous y avez répondu avec un zèle dont nous ne saurions trop vous louer, et, aujourd'hui, nous avons la consolation de pouvoir affirmer que notre diocèse est, certainement, l'un de ceux où le Sacré-Cœur est le plus honoré. N'est-ce point par centaines, en effet, dans les paroisses rurales, et, par milliers, dans les paroisses plus populeuses de Montréal, que se comptent les personnes qui s'approchent de la sainte table, le premier vendredi de chaque mois ? Ce jour-là est devenu entre tous les autres le jour de l'adoration, de la réparation et de l'action de grâces. Les fidèles accourent de toutes parts auprès du Saint-Sacrement exposé sur nos autels. C'est un touchant spectacle que nous offrent la population de nos villes comme celle de nos montagnes que nous venons de visiter. Dans nos séminaires, nos collèges et nos pensionnats, les élèves aiment à faire l'heure sainte. Ils se constituent les gardes d'honneur du divin Roi. Il n'est pas, croyons nous, d'église ou de chapelle, il n'est guère de demeure qui n'aient sa statue du Sacré-Cœur. C'est là, assurément, une grande source de bénédictions pour tout notre pays."

Monseigneur Bruchési continue en rappelant les magnifiques promesses faites par Notre-Seigneur à ceux qui pratiquent la dévotion au Cœur de Jésus, exhorte les fidèles à se donner généreusement au Sacré-Cœur, pour répondre à l'invitation du Saint-Père, et finit par quelques ordonnances relatives à la célébration du Triduum qui doit finir le 30 juin.

*S. Eustache* : Monsieur le Directeur, — Dimanche, 11 juin, se terminaient les exercices d'un triduum préparatoire à la fête du Sacré-Cœur. Monsieur le curé désireux de propager davantage l'Apostolat de la Prière dans la paroisse, avait spécialement invité un Père Jésuite pour la circonstance et le Père Adam avait été désigné. Chaque soir les fidèles se pressaient à l'église pour entendre la parole chaude et éloquente de l'apôtre du Sacré-Cœur. Dimanche, jour de la clôture, près de mille personnes s'approchèrent du banquet eucharistique, avec insignes du Sacré-Cœur sur la poitrine. A l'exercice du soir, rien de plus impressionnant que de voir cette foule envahir l'église. Cinquante Zélatrices, cierges à la main, occupaient le milieu de la

nef; le bas de la balustrade avait été réservé aux douze nouvelles diplômées. Après la réception et l'acte de Consécration, les élèves du couvent, avec couronnes de fleurs sur la tête, entrèrent en chantant "Amour et Gloire au Cœur de JÉSUS!" Elles entourèrent la statue du Sacré-Cœur placée au bas de l'autel et chacune vint déposer sa couronne à ses pieds. Cette scène si touchante des enfants fit verser bien des larmes d'attendrissement. Le tout se termina par le salut et la bénédiction du Très-Saint Sacrement.

Tout cela vous prouve, monsieur le Directeur, que l'Apostolat de la Prière est prospère ici.

UNE ZÉLATRICE.

*Joliette, 15 juin :* Monsieur le Directeur, je suis heureux et fier de le constater, l'Apostolat de la Prière est toujours florissant dans cette paroisse. L'on peut dire que les nouveaux Associés se comptent chaque année par centaines.

Le "Messenger" est distribué régulièrement aux Associés, grâce au dévouement des Zélatrices et sa lecture instructive en même temps qu'amusante, ne contribue pas peu à ranimer la foi dans nos foyers. Les premiers vendredis et dimanches du mois sont des jours de fête pour les Associés. Aussi rien de plus édifiant que la piété et la ferveur avec laquelle des centaines de paroissiens se portent ce jour là au banquet eucharistique.

Le 11 juin dernier, au matin, l'église de Joliette offrait un beau spectacle : vous eussiez vu au-delà de quarante Zélatrices, agenouillées devant le sanctuaire, renouvelant leurs promesses d'être toujours de fidèles servantes du Cœur Sacré de JÉSUS ; vous eussiez été témoin de la réception de dix nouvelles Zélatrices qui venaient s'enrôler sous l'étendard du Sacré-Cœur. Tous les autels avaient revêtu leurs plus riches parures, l'autel du Sacré-Cœur surtout disparaissait au milieu des oriflammes, des candelabres illuminés et des bouquets les plus riches. La bannière de l'Apostolat de la Prière avec deux autres drapeaux du Sacré-Cœur étaient en évidence dans le sanctuaire et ralliaient les Associés de l'Apostolat sous le même étendard du Sacré-Cœur.

Un chœur des mieux organisés rendit pendant la messe les plus beaux cantiques appropriés à la circonstance.

Dans l'après-midi, après Vêpres, il y eut procession solennelle du Très-Saint Sacrement dans la cour du collège. La paroisse s'y était rendue en masse. Au retour à l'église, salut et amende honorable au Sacré-Cœur de JÉSUS. Il semblait que tous n'avaient qu'une voix pour redire : "Qu'il fait bon d'être avec le Cœur Sacré de JÉSUS.

Tel est, monsieur le Directeur, le rapport ébauché de notre fête du Sacré-Cœur, en notre petite ville de Joliette.

Puisse cette dévotion au Sacré-Cœur suivre toujours une marche progressive, et certes, elle ne manquera pas d'attirer sur les familles et les sociétés d'immenses bienfaits.

J. V. THÉRIEN, Ptre.



## NECROLOGIE

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs les défunts suivants :

*Baie Saint-Paul* : La Révde Sœur Ste-Thérèse, Mlle Sophie Lavoie, Mlle Arthémise Simard. *Buckingham* : Mme Clovis Régimbald, M. Cyrille Tourangeau, M. Maxime Gagnon, Mlle M. Lavergne, Mlle Mary Agnes Rowan. *Cornwall* : M. Joseph Des Rochers, M. Frank Lalonde. *Crysler* : M. Camille Turpin, M. Louis Lafrance. *Hartwell* : M. Joseph Vezeau, Mme Damase Coayer, M. Casimir St-Jean, Mme Evangéliste Gagnon. *Joliette* : Mme Auguste Charette. *Mascouche* : M. et Mme Eusèbe Lamoureux. *Montréal* : Mme Marie Morache, Mme Demerise Derome, Mlle F. Chartrand, Mme Hélène Bourdon, Mlle Marie Irène Fournier, Mme Marie Charbonneau. *Maskinongé* : Mme Marie Doucet. *Napierville* : Mme Vve Téléphore Hébert, Mlle Justine Seigneurie. *Nouvelle-Orléans* : Mme Rosa Jameau. *Québec* : Mme Napoléon Roberge, Mme Iguace Plante, Mme François Xavier Brousseau, Mme Tardif, Mme Jérôme Guay, Mme Narcisse L'Heureux, Mlle Marie-Anne Déry, Mlle Joséphine Durand, M. Louis Béchar, M. Alexandre Morency. *Sandwich* : M. Stéphane Robinet. *Ste-Anne de Lapocatière* : M. Octave Bérubé. *St-Benoit* : Mme Félix Viau, Mlle Marceline Aubin. *St-Henri de Montréal* : Mme Vve Antoine Valiquet, Mme J. B. Richard, Zél. *St-Hermas* : Mme Vital Desjardins, Mme Joseph Legault, M. Eustache Rollin. *St-Jean d'Iberville* : Mme Sophie L'Ecuyer, Mme Rose Alma Bédard. *St-Jean Port Joli* : Mme Eugène Gamache. *St-Jude* : Mlle Mathilda Phaneuf, M. Abraham Lamoureux. *St-Louis* : M. Grégoire Poirier. *St-Ours* : Mlle Joséphine Millette. *Ste-Philomène* : M. François Testevide, Mme Marguerite Paré. *Trois-Pistoles* : Mlle M. V. Rousseau, ancienne secrétaire de l'Apostolat au Gesù. *Willess Bay* : Rev. M. P. O'Driscoll, Prêtre-vicaire.

*L'Acadie* : Mme Mélanie Marsau, M. Jules Langlois, M. Olivier Pichette. *St-Augustin* (Deux-Montagnes) : Mlle Céline Maison-neuve, Mme Chartrand, M. Joseph Carrière, Mlle Hortense Desautels, Mme Fillion. *St-David d'Yamaska* : M. Louis Pépin, *St-Jean Port-Joli* : Mme Eugène Gamache. *St-Paul l'Ermite* : Mme Jos. Champagne. *St-Simon de Rymouski* : M. Louis Bélauger. *Terrbonne* : Mme Gédéon Desjardins. *Ville-Marie* : Mlle Clarisse Desjardins. *Léoville* : M. Sylvain Gaudet. *Valleyfield* : Mme Endosire Paré. M. Arsène Nantel. *Piperville* : Mme Lina Shinck.

La Très Révérende Mère Alexina Rose de Ste-Marie, prieure du Monastère de Notre-Dame du Mont-Carmel à Montréal, décédée le 3 juillet.

Nous recommandons tout spécialement aux prières des membres de l'Apostolat, l'âme de M. l'Abbé A. H. Leclerc, Curé de St-Louis de Kamouraska, décédé le 19 mai dernier. Il est vivement regretté par tous ses paroissiens qui ont toujours trouvé en lui un saint prêtre un pasteur plein de zèle, de charité et de tendresse pour ses ouailles bien aimées et un apôtre du Sacré-Cœur.

# Calendrier du mois d'Août 1899

INTENTION GÉNÉRALE BÉNIE PAR LE SAINT PÈRE :

## La confiance dans la Papauté.

FÊTES, INTENTIONS PARTICULIÈRES, INDULGENCES PLÉNIÈRES.

1. M.—S. Pierre ès Liens.—(*Montréal*, Octave de S. Jacques.)—La grâce de briser les liens du péché.—18,589 actions de grâces.
2. M.—S. Alphonse de Liguori, E. D.—(*Montréal*, Oct. de Ste Anne.)—Le don de piété.—9,358 affligés.
3. J.—Invention du corps de S. Etienne.—H†.—La charité envers nos ennemis.—26,523 défunts.
4. V.—*Premier Vendredi*—S. Dominique, C.—A† C† O† R† Z†—La dévotion au saint Rosaire.—22,117 intentions spéciales.
5. S.—NOTRE-DAME DES NEIGES.—Une confiance filiale en MARIE.—1,209 communautés.
6. D.—*XI Pent*—TRANSFIGURATION DE N.-S.—A† C† G† R† Z†—Le renouvellement de l'esprit.—5,213 premières communions.
7. L.—S. Cajetan, C.—(S. J. : Oct. de S. Ignace.)—Le zèle des âmes—Les Associés de l'Apostolat.
8. M.—SS. Cyrille et ses Comp. MM.—(S. J. : B. Pierre Lefebvre, C.)—L'esprit de sacrifice.—16,571 demandes de travail.
9. M.—*Vigile*—S. Romain M.—(S. J. : S. Cajetan, C.)—La crainte filiale.—2,493 prêtres ou ecclésiastiques.
10. J.—S. Laurent, M.—H†.—L'amour des pauvres.—46,495 enfants.
11. V.—Ste Philomène, V. M.—(S. J. : SS. Cyrille et Comp., MM.)—La vertu de pureté.—19,506 familles.
12. S.—Ste Claire, V.—L'esprit de détachement.—14,990 grâces de persévérance.
13. D.—*VII Pent*—*Montréal* S. Pierre ès Liens—(S. J. : S. Jean Berchmans, C.)—La vertu de régularité.—6,427 grâces d'union, de réconciliation.
14. L.—*Vigile*—(S. Eusèbe, C.)—Le respect du sacerdoce.—30,000 grâces spirituelles.
15. M.—ASSUMPTION B. V. M.\*—D†. G†. M†. R†. V†.—Une sainte joie.—23,585 grâces temporelles.
16. M.—S. Hyacinthe, C.—R†.—L'amour du Saint Sacrement.—2,889 conversions à la foi.
17. J.—Octave de S. Laurent.—H†.—L'oubli de soi-même—14,096 jeunes gens, jeunes personnes.
18. V.—S. Roch, C.—La patience dans les souffrances.—1,537 maisons d'éducation.
19. S.—*Jeûne*—De l'octave.—(Ste Hélène, imper.)—Le zèle pour la gloire de MARIE.—8,473 malades ou infirmes.
20. D.—*VIII Pent*—S. Joachim, C.—(Solemn. de l'Assomption.)—La fidélité.—3,427 personnes en retraite.
21. L.—Ste Jeanne-Françoise de Chantal, veuve—Z†—La confiance en MARIE.—713 Œuvres ou Sociétés.
22. M.—Octave de l'Assomption.—Le désir du ciel.—1,413 paroisses.
23. M.—S. Philippe Bénéti, C.—L'amour de la paix.—47,114 pêcheurs.
24. J.—S. BARTHELEMY, Ap.—D†. M†.—La vertu de patience.—15,594 pères ou mères.
25. V.—S. Louis, roi.—Le dévouement chrétien.—4,847 religieux ou religieuses.
26. S.—S. Bernard, C. D.—La dévotion à la Sainte Vierge.—1,056 novices ou séminaristes.
27. P.—*VII Pent*—S. CŒUR DE MARIE—B† M† N†—La dévotion à ce très doux Cœur.—1,687 supérieurs ou supérieures.
28. L.—S. Augustin, E. D.—Le repentir de nos fautes.—8,263 vocations.
29. M.—Décollation de S. Jean-Baptiste—La fuite des occasions dangereuses—Les Zélateurs ou Zélatrices du Sacré-Cœur.
30. M.—Ste Rose de Lima, V.—R†—La générosité—22,889 intentions diverses.
31. J.—S. Raymond Nonnat, C.—H†. L'amour du prochain—Les Directeurs de l'Apostolat.

EXPLICATION DES SIGLES. —†—Indulgence plénière. A—1<sup>er</sup> Degré. B—2<sup>e</sup> Degré. C—3<sup>e</sup> Degré. D—Indulgence apostolique. G—Aktionnaire Romain et Gardé d'Honneur du Sacré-Cœur. H—Heure Sainte. M—Bonne Mort. N—Vierge du Cœur agonisant. R—Contrite du S. Rosaire. V—Congrégation de la Ste Vierge. Z—Zélateurs ou Zélatrices.

\* Là où la solennité de cette fête est transférée au dimanche, les indulgences le sont aussi, excepté celle de l'Heure sainte.

N.B.—Une indulgence de 100 jours est accordée pour chaque œuvre offerte à ces intentions.—Pour être inscrites dans le CALENDRIER les Intentions particulières doivent être reçues aux Bureaux du MESSAGER, avant le premier jour du mois.